

Rapport sur l'exercice de la politique d'engagement actionnarial

Exercice clos au 31/12/2021

En application de l'article L. 533-22 du Code Monétaire et Financier, AXELEO CAPITAL rédige et tient à jour une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont la société de gestion intègre son rôle d'actionnaire comme composante de sa stratégie d'investissement. AXELEO CAPITAL publie chaque année sur son site un compte rendu de la mise en œuvre de cette politique.

Pour rappel, AXELEO CAPITAL n'investit que dans des titres non cotés principalement sous forme d'actions, BSA et obligations convertibles en actions via deux FPCI (fonds professionnels de capital investissement). L'approche d'AXELEO CAPITAL vise essentiellement à favoriser l'innovation dans des PME en stade d'amorçage évoluant dans le secteur numérique, avec un fonds sectoriel dédié à la Proptech et la Contech.

Le présent rapport est commun aux deux fonds gérés par AXELEO CAPITAL : le FPCI Axeleo Capital 1 et le FPCI Axeleo Proptech 1.

1. Suivi des participations

L'équipe d'investissement (Front Office) est en charge du suivi des participations. Le suivi des participations est, de préférence, effectué en binôme de manière à assurer un back up en cas de départ de l'interlocuteur principal et à partager l'information.

Au 31 décembre 2021, :

- l'équipe d'investissement d'AXELEO CAPITAL est composée de 7 personnes : 3 partners, 1 directeur d'investissement, 1 chargée d'affaires et 2 analystes.
- le portefeuille est composé de 24 participations actives sur le FPCI Axeleo Capital 1 et 7 participations actives sur le FPCI Axeleo Proptech 1.

Sur 31 participations actives en portefeuille à fin décembre 2021, AXELEO CAPITAL dispose d'un siège de membre ou de censeur au sein de l'organe non exécutif de 30 participations.

Au travers des pactes d'actionnaires, AXELEO CAPITAL veille à intégrer des clauses de droit d'information régulière. Ainsi les participations sont redevables auprès d'AXELEO CAPITAL d'un reporting :

- mensuel sur le plan financier et business reprenant les principaux indicateurs financiers (chiffres d'affaires, résultat net, trésorerie ...) ainsi que certains KPI prédéfinis (effectif, volume de ventes ..) ;
- trimestriel via les réunions des organes non exécutifs (si AXELEO CAPITAL y dispose d'un siège de membre ou censeur) pour la partie stratégique et ;
- annuel pour la partie extra-financière dite ESG (environnement, social et gouvernance)

Ces données permettent à l'équipe d'AXELEO CAPITAL d'effectuer une évaluation interne trimestrielle des participations qui tient compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Cette évaluation interne est complétée par une valorisation semestrielle indépendante réalisée par un évaluateur externe, la société RSM France.

2. Dialogue avec les participations

Compte tenu du stade de maturité auquel AXELEO CAPITAL investit, la société de gestion attache une importance accrue à la qualité des équipes dirigeantes des participations avant d'investir. Le dialogue avec les dirigeants est régulier. Il est formalisé au travers des comptes rendus de comité stratégique mais s'exerce également en dehors de cette instance. AXELEO CAPITAL est, sauf exception, titulaire d'un siège (membre ou censeur) en comité stratégique. Le comité stratégique est un organe non exécutif de conseil dont les prérogatives sont détaillées statutairement ou dans les pactes d'actionnaires.

L'équipe de gestion veille à être disponible pour les participations et à agir avec transparence. Ainsi les participations sont informées de la stratégie de détention d'AXELEO CAPITAL et de son horizon de sortie du capital de l'entreprise dès l'investissement via des clauses de liquidité inscrites au pacte d'actionnaires.

Sur l'exercice 2021, le dialogue a été actif avec l'ensemble des participations du portefeuille se concrétisant par :

- 3 cessions sur le FPCI Axeleo Capital 1 ;
- 10 opérations de réinvestissements : 8 sur Axeleo Capital 1 et 2 sur Axeleo Proptech 1 (dont 8 auxquelles les FPCI gérés par AXELEO CAPITAL ont participé)
- Aucune défaillance

Le dialogue est actif y compris avec les sociétés ayant été fortement impactées par la pandémie afin de les aider à trouver des solutions d'adossement dans un marché M&A particulièrement actif.

3. Exercice des droits de vote

✓ Principes de vote

Les personnes autorisées à exercer les droits de vote pour AXELEO CAPITAL sont les dirigeants de la société de gestion ou toute personne habilitée par leurs soins via un pouvoir.

AXELEO CAPITAL n'a pas recours à des services de conseil en vote.

AXELEO CAPITAL exerce les droits attachés aux titres détenus par les FPCI qu'elle gère dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de ces FPCI.

En tant que signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI) de l'ONU, AXELEO CAPITAL intègre à sa politique de vote les dimensions environnementales, sociales et de bonne gouvernance. Ces critères sont traités dans une optique de long terme et selon un principe d'équité.

De même, lorsque la société de gestion décide d'investir au capital d'une société, elle adhère généralement au plan d'affaires du management de la société. Il n'existe donc pas de justification pour être généralement en opposition avec les résolutions que le management demande d'approuver en assemblée générale, en particulier en matière financière ou d'actionnariat salarié.

Toutefois, la société de gestion se réserve le droit de voter contre ou de s'abstenir :

- Si la société de gestion estime qu'une résolution est susceptible d'avoir un impact fortement négatif sur la valeur de l'entreprise et donc du FPCI qu'elle gère
- Si la société de gestion a un doute sur la véracité des informations communiquées notamment comptables et financières (le cas échéant, AXELEO CAPITAL peut demander à exercer son droit d'audit si celui-ci est prévu au pacte d'actionnaires)
- Si la résolution proposée génère une situation de conflits d'intérêts non identifiée ou insuffisamment gérée par la participation

✓ Exercice des droits de vote

En 2021, AXELEO CAPITAL a été convoquée pour participer aux délibérations de 47 assemblées générales ou décisions unanimes des associés et s'est exprimée sur 46 d'entre d'elles (Liste en Annexe). AXELEO CAPITAL n'a pu s'exprimer sur

Répartition des votes par zone géographique

La répartition géographique des Assemblées Générales est la suivante :

- 44 assemblées générales se sont tenues en France
- 3 assemblées générales se sont tenues en Europe : 1 en Belgique, 2 en Autriche.

Répartition des votes par thématique

AXELEO CAPITAL a identifié 7 thématiques principales de résolutions de vote en assemblée générale :

- l'approbation des comptes annuels (quitus au président, approbation des comptes, affectation du résultat net ...);
- la gouvernance au sein du comité stratégique ou tout autre organe non-exécutif équivalent (composition, rémunération ...);
- les opérations sur le capital et résolutions rattachées (augmentation de capital, droit préférentiel de souscription, fusion, autres opérations financières);
- les rémunérations des dirigeants ou des salariés;
- l'actionnariat salarié (émission de plans de BSPCE, BSA, options ...);
- les autres résolutions (nomination d'un commissaire aux comptes, ratification de conventions réglementées, modification des statuts ..);
- les formalités

| Thématiques des résolutions | Pour | Contre / Abstention |
|---|------------|---------------------|
| Approbation des comptes (quitus au président, affectation du résultat etc.) | 69 | 0 |
| Composition de l'organe non exécutif (comité stratégique, CA, CdS) et résolutions associées | 15 | 0 |
| Opérations sur le capital (augmentation de capital, droit préférentiel de souscription, fusion etc) | 60 | 0 |
| Rémunération des dirigeants et des salariés (hors actionnariat salarié) | 20 | 0 |
| Actionnariat salarié (BSPCE, BSA, options etc) | 81 | 16 |
| Résolutions externes (nomination CAC, conventions réglementées, modifications statutaires etc) | 56 | 0 |
| Formalités et autres motifs associés | 48 | 0 |
| TOTAL | 349 | 16 |

La société de gestion n'a pas dérogé à sa politique de vote durant l'exercice 2021. La société de gestion a approuvé 95,4% des résolutions sur lesquelles elle a exprimé un vote.

Dans 16 cas, AXELEO CAPITAL s'est opposé, sur la base de la recommandation du Président, au vote d'une résolution en faveur d'un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés

Aucune situation de conflit d'intérêts au titre du rôle d'actionnaire d'AXELEO CAPITAL n'a été identifiée.

4. Coopération avec les autres actionnaires

La coopération avec les autres actionnaires s'effectue principalement au sein du comité stratégique de la participation et dans le cadre de la rédaction des pactes d'actionnaires. Au cas par cas, AXELEO CAPITAL peut participer à des initiatives d'engagement collectif.

5. Communication avec d'autres parties prenantes

AXELEO CAPITAL soutient certaines initiatives de place ou locales.

En mars 2020, AXELEO CAPITAL a signé la charte Parité de France Invest, visant à promouvoir la parité et la mixité au sein de l'écosystème du capital investissement, startups comme sociétés de gestion.

AXELEO CAPITAL est également signataire de la charte du collectif SISTA.

AXELEO CAPITAL est également adhérent au MEDEF Rhône Alpes et à FRANCE DIGITALE. AXELEO CAPITAL a notamment participé en 2021 aux travaux de FRANCE DIGITALE sur la finance responsable.

Enfin AXELEO CAPITAL a aussi participé à la Première « Promotion Climat » de mars à juin 2021, un programme collectif de 3 mois innovant porté par la start-up lyonnaise We Count permettant aux entreprises de définir leur stratégie Climat grâce à des ateliers collectifs, l'intervention d'experts et du coaching carbone.

<https://www.wecount.io/cas-client/axeleo>

6. Prévention et gestion des conflits d'intérêts

La société de gestion dispose d'une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts disponible sur son site internet, ainsi que d'un code de déontologie applicable à tout son personnel. Ces politiques couvrent les conflits d'intérêts susceptibles d'intervenir au titre du rôle d'actionnaire d'AXELEO CAPITAL.

L'ensemble du personnel de la société de gestion est tenu de déclarer au RCCI tout lien et/ou conflits d'intérêt potentiel qu'il peut avoir avec une participation du portefeuille (information privilégiée, rémunération au titre d'un mandat, cadeaux ou avantages reçus). Aucune déclaration suspecte en 2021.

Les situations de conflits d'intérêts potentiels sont référencées dans une cartographie dédiée, mise à jour au moins une fois par an.

Les situations de conflits d'intérêts avérés sont mentionnées dans les rapports périodiques des FPCI. AXELEO CAPITAL veille à rappeler régulièrement les règles de confidentialité à ses investisseurs.

L'équipe AXELEO CAPITAL

Date de publication : 28/02/2022

Retrouvez notre *Politique d'Engagement Actionnarial* sur notre site : www.axc.vc

Annexe – Liste des assemblées générales

| FPCI | Participation | Date d'Assemblée Générale ou de Décision Unanime des Associés |
|------------------|-----------------------|---|
| Axeleo Capital 1 | 365 Talents | 24/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | 365 Talents | 22/10/21 |
| Axeleo Capital 1 | Bliink | 28/05/21 |
| Axeleo Capital 1 | Bliink | 04/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Citalid Cybersécurité | 29/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Citalid Cybersécurité | 28/12/21 |
| Axeleo Capital 1 | Cloudskiff | 22/02/21 |
| Axeleo Capital 1 | Cloudskiff | 11/03/21 |
| Axeleo Capital 1 | Clustaar | 08/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Cumul.io NV | 28/05/21 |
| Axeleo Capital 1 | Datahawk Technologies | 20/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | Ermeo | 08/03/21 |
| Axeleo Capital 1 | Gleetr | 25/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Glopal | 30/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Glopal | 22/12/21 |
| Axeleo Capital 1 | Happydemics | 18/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Happydemics | 30/06/21 (*) |
| Axeleo Capital 1 | Hxperience | 30/09/21 |
| Axeleo Capital 1 | Hyperlex | 30/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | iFollow | 30/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | iFollow | 08/09/21 |
| Axeleo Capital 1 | Mantic Data Europe | 08/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | Okarito | 15/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | On Focus | 30/03/21 |
| Axeleo Capital 1 | On Focus | 15/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | Optimdata | 28/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Sheeldmarket | 30/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | Sheeldmarket | 23/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Supli France | 29/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | Tilkee | 23/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Tilkee | 22/10/21 |
| Axeleo Capital 1 | Trustpair | 30/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Trustpair | 30/06/21 |
| Axeleo Capital 1 | Wylr | 24/05/21 |
| Axeleo Capital 1 | Wylr | 13/07/21 |
| Axeleo Capital 1 | Yogosha | 17/12/21 |
| Axeleo Capital 1 | Yogosha | 22/09/21 |
| Axeleo Capital 1 | Yogosha | 22/09/21 |

| FPCI | Participation | Date d'Assemblée Générale ou de Décision Unanime des Associés |
|-------------------|---------------|--|
| Axeleo Proptech 1 | Beanstock | 31/12/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Check & Visit | 25/02/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Check & Visit | 24/09/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Check & Visit | 15/12/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Check & Visit | 15/12/21 |
| Axeleo Proptech 1 | GarantMe | 30/06/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Prelo | 22/12/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Propster | 11/06/21 |
| Axeleo Proptech 1 | Propster | 23/07/21 |

() AG où Axeleo Capital ne s'est pas exprimée.*